



EDITO

MONTBAZIN

Lettre d'information n°10

Notre équipe, vous le savez, travaille d'arrache-pied pour faire de notre village un lieu accueillant, dynamique et agréable. C'est pourquoi nous nous réunissons très régulièrement au sein de groupes d'études avec différents élus de la majorité, en complément des commissions municipales auxquelles peuvent participer l'ensemble des élus, notamment d'opposition, conformément à la loi. Les décisions finales relèvent toujours du conseil municipal. Cette façon de travailler nous permet d'optimiser notre fonctionnement et d'impliquer chacun en toute confiance.

L'ensemble de notre action est réalisé avec le soutien technique et financier de nombreux partenaires, que nous avons su mobiliser autour de notre projet municipal. Et c'est une chose nouvelle, car les Montbazinois payent encore les conséquences d'une gestion des projets avec peu de soutiens financiers externes. Les comptes de la commune sont progressivement améliorés, en témoigne le compte administratif et le budget primitif que vous trouverez au centre de cette lettre. L'endettement diminue significativement. Les projets sont nombreux et aboutiront grâce au travail technique et politique de vos élus, avec le soutien de l'administration.

Effectivement, des choses ont changé dans la gestion de notre commune. L'avis des citoyens est sollicité, même si les élus assument pleinement et entièrement les décisions qui relèvent de leur responsabilité. Force est de constater que la concertation n'est pas envisagée comme un mode de gouvernance par certains... Nous en sommes navrés, car nous continuerons dans cette voie !

Mais surtout, nous déplorons le départ simultané au printemps de trois élus de l'opposition, dont la tête de liste. Comment est-il possible d'avoir été élu et de ne pas représenter les Montbazinois ayant voté pour cette liste ? Quel respect ont ces ex-élus de la fonction qu'ils ont occupée et de la démocratie représentative ? Par voie de conséquence, quel respect ont-ils pour leurs électeurs, pour les Montbazinois et pour leur village ? La meilleure des protestations n'est pas la fuite, mais bien le travail des dossiers pour porter des propositions concrètes et réalistes lors des instances que sont les commissions et le conseil municipal. En cette fin d'année, nous nous réjouissons de l'arrivée de trois nouveaux conseillers municipaux (candidats sur la liste Montbazin Demain) qui nous rejoignent avec l'envie de servir les habitants et d'être utiles à Montbazin.

Dans cette société exigeante, saturée d'approximations, de mensonges et de polémiques stériles, nous gardons le cap selon les valeurs qui nous déterminent. Soyez certains de notre engagement plein et entier en faveur de notre commune dans le respect des citoyens et avec des réalisations concrètes **au service de tous les Montbazinois.**



Votre maire
Josian RIBES

Solarisation de la salle polyvalente

Privilégiant les énergies renouvelables sur les surfaces déjà artificialisées, la commune de Montbazin s'est associée à la coopérative solaire En Volt Toit pour réaliser la solarisation du toit de la salle polyvalente Marcelin Albert. Cette réalisation a été inaugurée le 10 novembre dernier en présence notamment de Sébastien Rome (Député de l'Hérault) et de nombreux élus du territoire.

Ce projet d'un montant de 70 000 € a été co-financé par l'épargne de 71 Montbazinois, avec le soutien de la Région Occitanie. Pour une production de 49 Mwh/an, 94 panneaux ont été installés sur 160 m² de toiture. Cette action s'inscrit dans une démarche de réduction des consommations d'énergie par l'intermédiaire de l'investissement public et citoyen, tout en garantissant des retombées locales directes et indirectes qui renforcent le tissu d'activité et d'emploi. D'autres actions portant sur la transition énergétique suivront cette première réalisation.

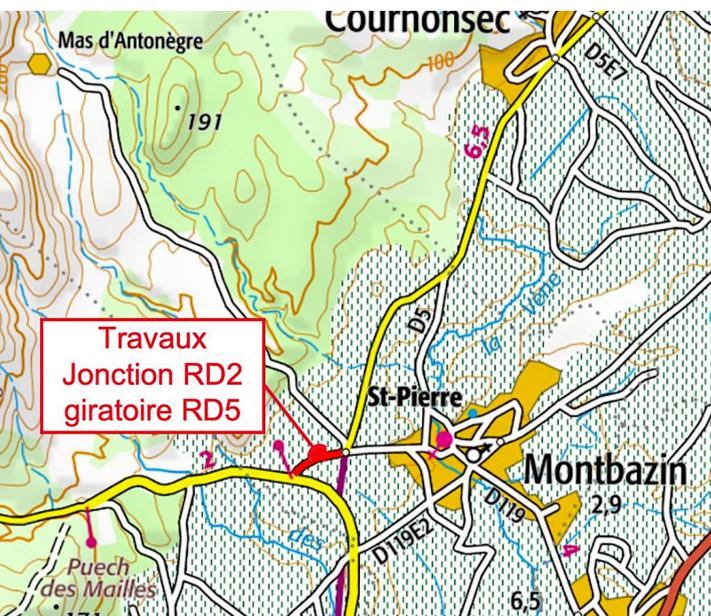


Économies d'énergie

Face à la crise économique et énergétique, et malgré les actions fortes déjà réalisées par la commune pour réduire ses dépenses (rénovation des bâtiments des écoles, extinction de l'éclairage public, etc.), une consultation citoyenne s'est achevée en début d'année pour identifier collectivement les nouvelles priorités en termes d'économie. Pour rappel, près de 300 réponses ont permis de hiérarchiser les actions à mener ; le résultat complet est disponible sur www.montbazin.fr. Les efforts de tous sont déjà visibles, avec par exemple une diminution de 28 % des consommations d'électricité en hiver par rapport à 2022 et même de 49% par rapport à 2019. En parallèle, un plan de sobriété a été impulsé, avec notamment la limitation de la température à 19°C dans les bâtiments publics en hiver, et à 26°C en été.



Travaux



Dans le cadre de la déviation de Montbazin mise en service en 2019, des travaux d'aménagement ont actuellement lieu sur la dernière section de la RD5 au niveau de la jonction avec la RD2. La route actuelle, trop étroite et aux bas-côtés dangereux, ne convient pas au trafic important de véhicules. Pour une durée de 5 mois, des travaux d'élargissement de la chaussée sont réalisés par le Département.

Les usagers sont invités à la plus grande prudence à l'approche de la zone de travaux du fait des perturbations inévitables à prévoir aux heures de pointe.

S'étendant sur un linéaire de 450 m entre le giratoire de la déviation de Montbazin et le carrefour existant avec la RD2, les travaux sont réalisés de jour avec la mise en œuvre d'une circulation alternée. La voirie ainsi reprise présentera les mêmes caractéristiques que l'aménagement de la première phase de l'opération entre le giratoire et Cournonsec.

Le montant des travaux, entièrement financés par le Département, s'élève à 665 000 € HT.

Petite enfance

La municipalité de Montbazin tient à aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale. Ainsi, la commune soutient l'offre d'accueil des jeunes enfants selon différents modes de garde, dont la Maison de l'enfance « Saperlipopette », un établissement d'accueil pour jeunes enfants situé à Gigean, qui fait ainsi office de crèche et de halte-garderie intercommunale. D'une capacité d'accueil de 45 places (36 en accueil régulier et 9 en accueil occasionnel), cette structure offre aux familles montbazinoises et gigeannaises un mode de garde adapté pour les jeunes enfants de 10 semaines à 4 ans maximum. L'établissement fonctionne en partenariat avec la Protection maternelle et infantile (PMI), la Caisse d'allocation familiale (CAF) et les mairies de Montbazin et Gigean.

Le projet d'accueil de cet établissement repose sur la réponse aux grands besoins fondamentaux de l'enfant en respectant son rythme biologique, un accueil individuel tenant compte du contexte familial et l'intégration sociale des enfants porteurs d'un handicap ou d'une maladie chronique dans le respect de la « Charte de l'accueil d'enfants porteurs de handicap dans les structures petite enfance ».

La tarification est calculée en fonction des ressources du foyer et de la composition familiale selon un barème national. Les couches et les repas sont fournis.

Les horaires d'ouverture sont de 7h30 à 18h30 sans interruption du lundi au vendredi.

Pour tout renseignement : 04.67.78.60.32 - afg.creche@gmail.com



Projet pédagogique

Durant toute l'année scolaire 2022-2023, les élèves du complexe scolaire Valfalis ont bénéficié du projet pédagogique « Terr'eau pour les jeunes pousses » qui s'est inscrit dans le cadre de la désimperméabilisation et de la végétalisation des cours d'école.

Financé à 70 % par l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, cette dynamique a eu pour but de sensibiliser les écoliers aux enjeux des travaux menés, avec des animations autour du cycle de l'eau, du jardin, du changement climatique ou encore de la biodiversité. Les 4 classes de maternelle et les 7 classes de l'élémentaire ont suivi plusieurs séances réparties au sein de leur enseignement. Au total, 52 séances d'animation se sont déroulées pour un total de 263 élèves sensibilisés. Le projet s'est clôturé fin juin par la restitution des élèves devant leurs camarades, les enseignants, les parents d'élève ainsi que les élus, accompagnés pour l'occasion par Guillaume Raymond, nouveau sous-préfet de l'Hérault.

Pour découvrir le podcast issu de ce projet enregistré par la classe de Monsieur Fontenay, rendez-vous sur le média 15-38 Méditerranée : <https://www.1538mediterranee.com/podcast-terreau-pour-les-jeunes-pousses>



Stratégie foncière

Nos garrigues sont sujettes à certaines menaces : cabanisation, incendies, etc. Depuis le début du mandat et conformément à son engagement, l'équipe municipale s'attache à mener une stratégie foncière afin de préserver les espaces naturels et agricoles, le paysage et notre cadre de vie.



Préservation du site des Tuilières

Lieu de balade emblématique pour les Montbazinois, le site du lieu-dit « Les Tuilières et Gavauda » subit depuis plusieurs années des dégradations notables affectant tant la nature que le paysage : cabanisation, passages répétés de motocross source d'érosion des sols, dépôts sauvages et leur lot d'espèces exotiques envahissantes qui s'installent et prennent peu à peu le dessus sur les espèces d'origine... Outre ces phénomènes, l'embroussaillage progressif du site sur certains secteurs le rend vulnérable aux incendies.

Le rachat d'une grande partie du site des Tuilières par le Conservatoire d'espaces naturels (CEN) d'Occitanie en 2022, en lien et avec l'accord de la municipalité, est l'occasion de redonner plus de vie à ce site, dans l'intérêt de tous. Cette acquisition, loin d'être une mise sous cloche, vise à profiter de l'expertise de gestionnaires d'espaces naturels afin de préserver le paysage sur le long terme, au bénéfice de tous les Montbazinois profitant de cet espace.

Une surveillance sera régulièrement organisée afin de limiter toutes dégradations. Un panneau d'information marquant l'entrée du site sera installé à l'attention des usagers.

De plus, une réflexion commune entre la municipalité et le CEN sera menée pour étudier le redéploiement d'un troupeau sur cet ancien site agricole. Il est donc possible que, dans les années à venir, un berger revienne fouler le sol des Tuilières. Le cas échéant, des aménagements tels que la mise en place de piquets pour accrocher des fils électriques lorsque le troupeau sera présent sur site seront à prévoir. Le chemin principal resterait accessible et les animaux ne seraient présents que quelques jours dans l'année. L'objectif du CEN Occitanie est de réserver ce site aux mobilités douces des Montbazinois, d'en faire un lieu de quiétude et de ressourcement et bien entendu de conserver les espèces animales et végétales présentes dont certaines sont rarissimes. C'est le cas de l'Ophrys bombyle, une orchidée considérée comme menacée en Méditerranée et protégée à l'échelle nationale ou encore du Lézard ocellé, le plus grand lézard d'Europe !



© Aurélien Daloz

Préemptions

Afin d'éviter des acquisitions favorisant les installations illégales, la mairie préempte régulièrement les terrains à la vente dans les zones naturelles de la commune. Le droit de préemption repose sur le principe suivant : lorsqu'un bien est mis en vente, le notaire doit rechercher un éventuel droit de préemption qui serait accordé à la mairie, c'est-à-dire un droit de préférence pour celle-ci : elle est alors prioritaire pour acquérir le bien en vente. Depuis 2020, 15 parcelles ont été préemptées dans ce cadre, pour une surface de 6,6 hectares. Lorsque l'acquisition aboutie, elle bénéficie désormais d'un soutien financier de la région Occitanie, grâce à notre reconnaissance « Territoire engagé pour la nature » et aux actions menées par la municipalité dans ce domaine.



Acquisitions amiables

Certaines acquisitions se font également à l'amiable avec des propriétaires désireux de vendre leurs parcelles pour le bien commun, comme ce fut le cas récemment avec un lot de 12 parcelles représentant 3,4 hectares. Ce lot a été en grande partie financé via un soutien financier de l'Office français de la biodiversité (OFB) dans le cadre de l'appel à projet national « MobBiodiv'Restauration » pour lequel la commune a été lauréate parmi 32 autres projets au niveau national. Un autre projet d'acquisition de 5 parcelles (0,9 ha) est en cours de négociation.

Biens vacants sans maîtres

La procédure des biens vacants et sans maître (BVSM) recouvre deux cas de figure qui entraînent deux procédures différentes selon que le propriétaire est identifié ou non.

Dans le 1^{er} cas, le bien sans maître est un bien appartenant à une succession ouverte depuis plus de 30 ans (le décès doit être établi avec certitude, sans héritiers ou laissant des héritiers n'ayant pas accepté la succession, expressément ou tacitement).

Dans le 2^e cas, le bien présumé sans maître doit répondre à 2 conditions cumulatives :

- le bien ne doit pas avoir de propriétaire connu
 - soit parce qu'aucun renseignement de nature cadastrale ou aucun titre de propriété publié au service de la publicité foncière ne permet d'identifier le propriétaire ;
 - soit parce que le propriétaire a disparu (on ne dispose pas de la preuve de son décès) sans laisser d'héritier connu et le bien n'est devenu la propriété d'aucune autre personne ;
- les taxes foncières n'ont pas été acquittées depuis plus de 3 ans (ou ont été acquittées par un tiers), ceci même si le bien est exonéré de taxes foncières ou si celles-ci ne sont pas mises en recouvrement.

A la différence de la procédure des biens sans maître, un bien « présumé » sans maître peut être restitué à un propriétaire ou à ses ayants droits qui se manifesteraient ultérieurement.

Dans un cas comme dans l'autre, une enquête préalable permet de vérifier que ces conditions sont effectivement réunies pour qualifier le bien.

Avec cette procédure, qui elle aussi a bénéficié de financements à hauteur de 80 % de l'OFB, la commune a récupéré 45 parcelles pour une surface de 12,3 hectares qui rejoignent le patrimoine foncier de la commune de Montbazin.

Usages

Il est à noter que l'ensemble des parcelles acquises (environ 22 hectares) font l'objet d'une analyse et d'une recherche d'usages, avec l'aide des partenaires techniques de la commune (Conservatoire d'espaces naturels, Office national des forêts, ...). C'est dans ce cadre que certaines parcelles revivent aujourd'hui avec différentes activités mises en place via des conventions avec la commune : oléiculture, apiculture, élevage. Ces usages permettent de maintenir une mosaïque de milieux diversifiés, favorables à la nature, tout en limitant l'embroussaillage et le risque incendie.

Surveillance

Les espaces naturels et agricoles de la commune font aussi l'objet d'une surveillance de la part de la police municipale et de la brigade territoriale de l'agglomération. Concernant plus particulièrement la cabanisation, 22 procès-verbaux ont été dressés par la police municipale depuis 2020 et 8 audiences pénales se sont tenues, au cours desquelles la commune s'est constituée partie civile afin de réclamer des dommages et intérêts.

Montbazin a le vent en poupe !



L'édition 2023 de la compétition de voile entre élus de l'agglomération s'est déroulée le dimanche 10 septembre sur l'étang de Thau. Au total, une vingtaine de bateaux se sont élancés de trois bases différentes (Balaruc, Mèze et Marseillan). Après une régates de près de six heures, le vainqueur de l'an passé, l'équipe de Montbazin (composée de Josian Ribes, d'Aurélien Daloz, de Bertrand Lemoine et d'Edwin Van Heek), s'est imposée sur le « Surprise » (modèle du bateau) ... qui du coup, n'en était plus vraiment une.

Cigognes

Comme en février dernier, lors de leur halte migratoire, les cigognes ont, début septembre, établi un important dortoir sur notre commune. Pas un point haut (château d'eau, Chapelle, arbres de haut jet...) n'échappe à ces habitantes d'un soir, qui émerveillent les habitants de tous les jours.



Centre de loisirs

A chaque période de congés scolaires, l'Accueil de loisirs sans hébergement (ALSH) de la commune propose des semaines à thème pour les petits Montbazinois. Des sorties sont régulièrement organisées par l'ALSH, qui accueille les enfants âgés de 3 à 6 ans et de 6 à 11 ans tous les jours en période de vacances scolaires et les mercredis en période scolaire. Les enfants sont accueillis à la journée (vacances scolaires et mercredis) ou à la demi-journée (mercredis uniquement).

Plus d'infos ? Renseignements sur notre site web www.montbazin.fr ou par téléphone : 06 20 01 24 62.

Dotation Biodiversité

En 2023, Montbazin a de nouveau bénéficié d'une dotation destinée aux communes pour la protection de la biodiversité et pour la valorisation des aménités rurales. Cette enveloppe de 21 128 € est bienvenue dans un contexte d'inflation. Elle se base sur le fait que notre territoire possède une proportion significative de sites « Natura 2000 », un réseau européen d'espaces naturels ou semi-naturels ayant une grande valeur patrimoniale, par la faune et la flore exceptionnelles qu'ils abritent.



Fête locale

De nouveaux incidents ont malheureusement émaillés notre fête locale fin juin, malgré les préconisations de la gendarmerie nationale d'éteindre les lumières et de terminer les activités musicales à 1h du matin. Des individus s'en sont pris aux forces de l'ordre, qui ont dû faire appel à un hélicoptère pour fournir un point haut et guider les gendarmes qui évoluaient dans les rues étroites de la commune, afin de ramener le calme. En raison de ces troubles à l'ordre public, et sur préconisation du préfet et du commandant de gendarmerie, le bal du dimanche a dû malheureusement être annulé. Un bilan et une analyse des faits ont été réalisés, ce qui aura des conséquences pour la fête 2024, dans un contexte de renforcement des mesures Vigipirate.

Mobilité douce

Les services techniques de la commune se sont vus livrer récemment un tout nouveau vélo à assistance électrique qui est mis à la disposition des agents pour des déplacements courts dans le village. Outre les économies à réaliser sur le carburant fossile et l'usure des véhicules de service, l'objectif est aussi de favoriser le bien-être au travail et la santé, en diminuant la sédentarité et en favorisant les mobilités douces.



Festival des commerçants

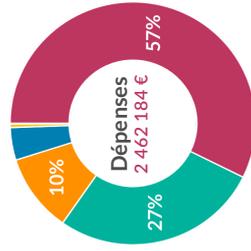
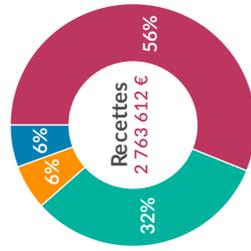
Après le tirage au sort de la grande tombola « Consommez local » et l'attribution de 17 lots d'une valeur comprise entre 16 et 100 € aux clients des 6 enseignes montbazinoises qui ont « joué le jeu », l'apéritif convivial proposé par la mairie de Montbazin le 20 octobre a été l'occasion de féliciter plusieurs gagnants. Un grand merci aux commerçants du village : le bureau de tabac-presse de la Vène, la boulangerie Le Délice montbazinois, la supérette Utile, l'esthéticienne Instant bien-être et les salons de coiffure Lucie Coiff et Emy coup & coiff.



Le compte administratif retrace la situation des finances de notre commune. Il reprend l'ensemble des recettes et dépenses réalisées lors de l'année écoulée. Il a été voté à l'unanimité lors du conseil municipal du 12 avril 2023 en conformité avec le compte de gestion établi par le trésorier public.

Compte Administratif 2022

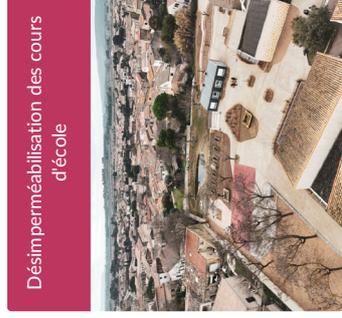
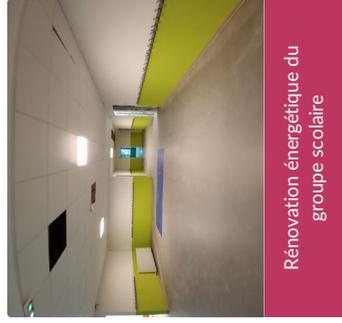
Fonctionnement



Investissement



Les principales réalisations de 2022



Analyse financière de notre collectivité

Focus sur le report 2022

Le compte de fonctionnement 2022 présentant un excédent de 615 114 €, le conseil municipal a choisi à l'unanimité d'affecter 375 000 € au budget d'investissement 2023. Ceci permet d'inscrire plusieurs nouveaux projets d'investissement à l'agenda de la commune.

Dépenses Réelles de Fonctionnement (DRF)	822€/Hab
Produit des impositions directes (fiscalité perçue)	490€/Hab
Recettes Réelles de Fonctionnement (RRF)	923€/Hab
Dépenses d'équipement brut (investissements réalisés)	430€/Hab
Encours de la dette	71.6€/Hab
Dotation globale de fonctionnement (versée par l'État)	216€/Hab
Dépenses de personnel / DRF	57%
Dépenses de fonct et remboursement de dette / RRF	95%
Dépenses d'équipement brut / RRF	47%
Encours de la dette / RRF	77%

Partenariats financiers

L'action politique menée par les élus auprès des partenaires techniques et financiers (Etat, Agence de l'eau, Ademe, Région, Département, Agglo etc.) a permis la réalisation de deux projets ambitieux (renovation énergétique des bâtiments des écoles et désimperméabilisation des cours) sans recours à l'emprunt. Ainsi, l'encours de la dette diminue.

Les résultats du CA 2022

- Les investissements approchent 1,5 millions d'€ en 2022...
- ...sans avoir recours à l'emprunt ou au levier fiscal
- Une partie des subventions des projets de 2022 sera perçue en 23

	Recettes	Dépenses
Réalisation de l'exercice 2022	2 763 612 €	2 462 184 €
Fonct Invest	978 499 €	1 458 703 €
Reports de l'exercice 2021	Fonct Invest 313 686 €	0 €
	Fonct Invest 452 678 €	0 €
Total (réalisations + reports)	4 508 477 €	3 920 888 €
Restes à réaliser reportés en 2023	Invest 0 €	13 685 €
Résultat cumulé	4 508 477 €	3 934 573 €
Résultat financier de clôture	573 904 €	

* Fonct: Fonctionnement | Invest: investissement



Le CA 2022 confirme la bonne santé financière de notre commune. Les investissements réalisés dans les économies d'énergies (extinction nocturne et rénovation énergétique des écoles) portent déjà leurs fruits en limitant l'augmentation des dépenses de fonctionnement. Les efforts poursuivis sur les usages des biens communaux et la rénovation des lampadaires permettront de diminuer la consommation d'énergie. La volonté du conseil municipal reste d'éviter d'utiliser le levier fiscal et autant que possible, de ne pas réaliser de nouvel emprunt significatif avant la fin du mandat.



Réalisation des investissements

94%



Capacité de désendettement

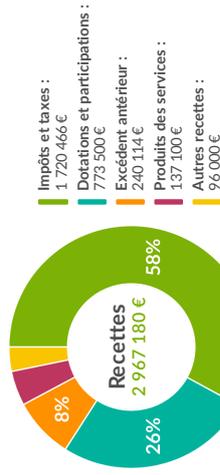
7.05 ans

Le budget primitif reprend l'ensemble des autorisations budgétaires provisionnelles permettant la perception des recettes et l'engagement des dépenses communales. Son vote et son adoption à l'unanimité a eu lieu lors du conseil municipal du 12 avril 2023.

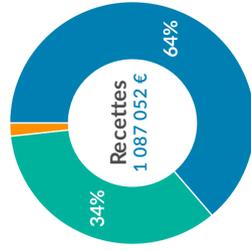
Budget Primitif 2023



Fonctionnement



Investissement



Les orientations du Budget

- ▲ Aucune hausse de la fiscalité en 2023 (4e année)
- ▲ Après les deux investissements importants en 2022,
- ▲ la mairie engagera d'autres projets ambitieux en 2024.

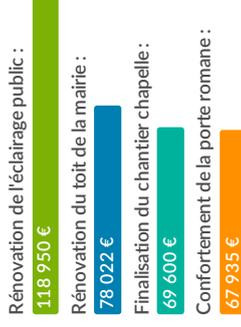


Visitez notre site internet



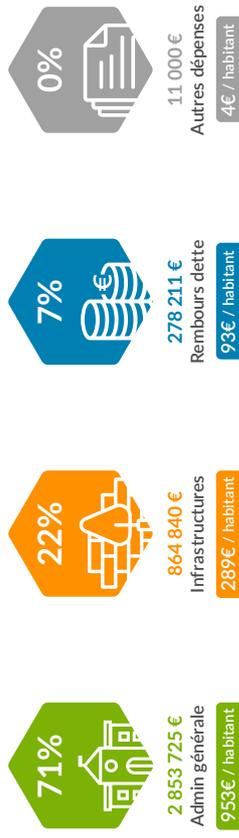
Rénovation des fresques de la chapelle saint Pierre

Projets d'investissement et vie de la commune



Toiture de la mairie et ancienne salle des mariages

Comment se répartissent les dépenses de la commune en 2023



Admin générale : Administration générale dont charges de personnel, entretien, maintenance, fournitures, prestations de services, électricité, téléphone, eau | Infrastructures : Travaux, constructions, rénovation de bâtiments, acquisitions, études | Rembours dette : Remboursement dette

Fiscalité communale

	Taux	Produit
Taxe Foncière Bati	48.50%	1 230 445 €
Taxe Foncière Non-Bati	114.17%	63 821 €

Difficultés budgétaires

En 2023, les collectivités sont confrontées à une inflation inédite (énergies, masse salariale, achats de matériaux et services). Ceci a conduit la mairie de Montbazin à réaliser d'importants efforts pour réduire les gaspillages et réaliser des économies de consommation (gaz et électricité). Ceci a également été rendu possible grâce à l'engagement des utilisateurs des bâtiments dans les gestes à adopter pour économiser les énergies. Ainsi, la gestion saine de la commune se poursuit sans recours au levier fiscal.



Le budget primitif 2023 traduit la volonté municipale de poursuivre ses engagements avec notamment la maîtrise des dépenses courantes, gage de la pérennité de notre santé financière. Cette année, nous engageons des investissements modérés après sollicitation de tous nos partenaires financiers, afin d'améliorer l'équipement de la commune. Le budget 2023 de Montbazin permet de poursuivre sereinement l'application du programme pluriannuel présenté lors des élections municipales et de préparer les investissements ambitieux de 2024 et 2025.

Sécurité des écoles

Comme chaque établissement scolaire, l'école Valfalis de Montbazin est tenue d'organiser sa propre gestion du Plan particulier de mise en sûreté (PPMS). Depuis de nombreuses années, le système d'alerte était archaïque (simple corne de brume) et surtout inefficace : le signal n'était pas entendu partout dans notre complexe scolaire aux multiples bâtiments. M. le maire s'était engagé devant le conseil d'école à traiter ce sujet après la fin des importants travaux réalisés en 2022/2023 et à débloquer l'investissement nécessaire pour équiper toutes les salles avec un matériel moderne et adapté. L'installation du système et la formation des enseignants et agents de la commune ont été réalisées courant octobre.



Séjour ados



Durant les vacances scolaires de la Toussaint, un séjour à destination des adolescents a été organisé à Vulcania en Auvergne, un parc d'attractions et d'animations autour de la découverte des volcans et de la planète Terre. Des sourires et des souvenirs pleins la tête pour nos ados !

Repères de crue

Dans le cadre de Ora maritima, événement bisannuel organisé par le Syndicat mixte du bassin de Thau, des repères de crue ont été installés dans notre village le samedi 7 octobre. Vous pouvez notamment les trouver quai de la Vène (vieille porte). Ces marques matérialisent les niveaux atteints par le cours d'eau lors de différentes inondations. Témoins des grandes crues passées, ils permettent de faire vivre la mémoire des inondations et participent à l'amélioration de la conscience du risque.





MONTBAZIN
et toutes nos équipes
Se mobilisent pour votre santé !



**Venez rencontrer votre conseillère
Carole Calistri**
Le 2ème mercredi du mois de 9h à 12h
Maison des Sports

La Santé Communale pour tous !
Familles, Salariés, Retraités, Etudiants, Fonctionnaires,
Artisans, Commerçants, Professions Libérales et Agricoles

Vos Avantages:

- 4 niveaux de garanties à partir de 25€/mois
Tiers payant pour ne pas faire l'avance des frais
- Une équipe de proximité à votre service
Aucun questionnaire médical
- 100% Santé
Assistance incluse

Pour choisir la meilleure garantie en fonction de Vos besoins, contactez nous.

2 Agences près de chez vous - NÎMES & TARASCON
04.66.22.76.69 contact@muteo.fr

MUTEO est une marque déposée de la SAS ABILIS au capital social de 7402,45 € RCS Nîmes 418580247 - Immatriculée à l'Orlyas sous le N° 07023784 www.orlyas.fr - Courrier et assurances sous la contrôle de l'ARCEP - Place de Billancourt CS 92459 75436 Paris Cedex 8 | www.agc-banque-france.fr | ABILIS exerce son activité en application des dispositions de l'article L.821-2-3 du Code des assurances. Réclamation : ABILIS Service Réclamation TSA Rte d'Avignon 38 000 NÎMES - reclamation@muteo.fr Médiation : Médiation de l'Assurance - TSA 99110 - 79441 PARIS CEDEX 09 - Centre de médiation : https://www.mediation-assurance.org / le-chaire-du-médiateur Lien vers le site du médiateur : https://www.mediation-assurance.org

Mutuelle communale

Pour rappel, tous les Montbazinois peuvent souscrire à la mutuelle santé communale sans questionnaire médical et avec une garantie immédiate. Ce contrat, qui propose 4 formules, est ouvert à tous : actifs, sans emploi, retraités, jeunes, seniors, y compris les artisans et commerçants. Venez rencontrer librement votre conseillère Muteo à la Maison des Sports le 2^e mercredi de chaque mois entre 9h et 12h.

Pour prendre rendez-vous ou obtenir des renseignements, téléphonez au 04 66 22 76 69 ou adressez un courriel à contact@muteo.fr

Fête de la garrigue

La deuxième édition de la Fête de la garrigue a de nouveau fait rimer nature, art et musique. Malgré les conditions météo, plus de 600 personnes ont participé aux différentes activités proposées. Un grand merci aux associations, bénévoles, partenaires et élus du territoire pour leur soutien qui permet de faire vivre, ensemble, notre patrimoine naturel et culturel.



Cinéma

Après le succès de la séance estivale en plein air avec plus de 130 spectateurs, le cinéma s'installe à Montbazin le premier mardi du mois en salle polyvalente. Suivez notre page Facebook et les panneaux d'affichage pour connaître les films choisis et visionner les bandes annonces. Et pour ne plus rater une actualité du village, *inscrivez-vous gratuitement à la newsletter de la mairie sur le site www.montbazin.fr !*



Octobre rose

A Montbazin, Octobre rose s'est déroulé dans la joie, l'effort et l'émotion dans les arènes municipales ! Grâce aux Spartans du Bassin de Thau et à l'US T'ovalies, une initiation au flag football et au rugby sans contact était ouverte à tous, avec une bonne humeur garantie ! Puis Pamela de l'association Oublie Pas De Sourire nous a fait la démonstration de l'expression d'un corps qui raconte la maladie, la lutte et la résilience. Marjolaine de l'association



Aquarium a prêté sa voix en lisant des textes écrits par des Montbaziinois touchés de près ou de loin par la maladie, et Laurent a composé une musique au violoncelle spécifiquement pour cet évènement. Cette matinée sportive et conviviale avait notamment pour but de récolter des fonds pour le collectif Thau en rose qui œuvre à la sensibilisation et au dépistage précoce du cancer du sein ainsi qu'à l'accompagnement des malades au travers des soins de support. Que les associations mobilisées soient ici remerciées !

Vente d'un bien immobilier

La mairie était propriétaire d'une maison de village rue de la Chapelle, que le précédent locataire a quitté début 2022. N'ayant pas fait l'objet de travaux de remise en état pendant de trop nombreuses années, ce bien aurait nécessité d'importantes rénovations avant d'être reloué. De plus, il n'était pas adapté aux familles avec enfants ou aux personnes à mobilité réduite. Ainsi, le conseil municipal a décidé à l'unanimité de le mettre en vente. La somme de 96 500 € obtenue sera utilisée pour réaliser de nouveaux investissements dans le village.

Patrimoine



Un nouveau circuit de découverte du patrimoine historique de notre commune a été inauguré fin octobre. 130 personnes ont déambulé entre la place des colonnades et la Chapelle, en passant par la place du marché, afin de découvrir une partie des 17 points d'intérêts matérialisés par des panneaux d'interprétation. Un dépliant dédié est disponible en mairie, à la maison des sports et des associations, et dans les commerces du village. Un traçage de couleur bleu matérialise désormais le parcours. Ce projet a été financé par le budget participatif et accompagné par le groupe de réflexion citoyen tourisme créé par les élus. Il a été mis en œuvre par trois associations montbaziinoises (Cercle de recherches sur le patrimoine montbaziinois, Forum de Montbazin et Maison des jeunes et de la culture) qui ont uni leurs idées et leurs compétences pour la mise en valeur du patrimoine commun.



Fresque des colonnades



Cet été, l'artiste Lucille Bréard a réalisé une fresque dans le passage des Colonnades dans le cadre du budget participatif. Elle a redonné un aspect chaleureux à ce lieu en y apportant sa touche personnelle. Des enfants et adultes curieux ont participé à ce travail ; d'autres ont ajouté quelques œuvres éphémères et se sont appropriés les lieux.

Un grand merci à Lucille pour cette mise en couleur.

Repas des aînés

Le traditionnel repas offert par la mairie aux habitant(e)s âgé(e)s de 65 ans et plus, aura lieu le samedi 27 janvier 2024 à partir de midi. Le programme sera proche de la formule tant appréciée en début d'année : spectacle, danse, bonne humeur et convivialité.

REPAS DES AÎNÉS
2024
SAMEDI 27 JANVIER
À 12H

EN MUSIQUE AVEC LA TROUPE L'DANCE
SALLE POLYVALENTE MARCELIN ALBERT

Offert par la municipalité aux
montbazinois âgés de 65 ans et plus

Inscription obligatoire avant le 22/01/24

Renseignement et modalités d'inscription
mairie@montbazin.fr - 04 67 78 72 02

L'ONISE

Sécurité

La sécurité publique et la tranquillité du village sont prioritaires pour notre équipe municipale. Le réseau de caméras mis en place en début de mandat est pleinement fonctionnel et sera très prochainement renforcé avec la sécurisation de deux nouveaux sites. Plusieurs affaires ont été élucidées par les enquêteurs grâce à l'utilisation des images. Nos policiers municipaux et les élus travaillent très régulièrement en collaboration avec la gendarmerie. En plus de patrouiller sur notre commune et d'intervenir sur appel (17), les militaires chargés de notre sécurité nous apportent des conseils qui sont systématiquement suivis. Le lieutenant qui commande la brigade territoriale autonome de Balaruc-les-Bains, dont nous dépendons, sera présent avec nos policiers municipaux lors d'une réunion publique qui aura lieu le **mardi 16 janvier 2024 à 18h30** en mairie. Au programme : informations et échanges sur la sécurité routière et les incivilités à Montbazin.



RÉUNION PUBLIQUE

ORGANISÉE PAR LA MAIRIE DE MONTBAZIN

Mardi 16 janvier 2024
à 18h30, salle du conseil municipal

SÉCURITÉ ROUTIÈRE & INCIVILITÉS

en présence de la
Gendarmerie Nationale
brigade de Balaruc-les-Bains
et de la **Police Municipale**
de Montbazin

www.montbazin.fr

DÉCEMBRE

Samedi 16 : Braderie Espoir pour un enfant, salle polyvalente

Dimanche 17 : Loto de l'association communale de chasse

Dimanche 31 : Saint-Sylvestre de l'association Montcœurbazin, salle polyvalente

JANVIER 2024

Dimanche 7 : Téléthon, salle polyvalente

Mardi 9 : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente

Vendredi 12 : Soirée de l'association Aquarium café, lieu à confirmer

Dimanche 14 : Loto de l'association Les Forçats de la Vène, salle polyvalente

Samedi 20 : Vœux du maire, salle polyvalente

Dimanche 21 : Loto APEI, salle polyvalente

Samedi 27 : Repas des aînés, salle polyvalente

FÉVRIER 2024

Samedi 3 : Concert de la MJC, salle polyvalente

Dimanche 4 : Loto du comité de jumelage Montbazin-Cavaglià, salle polyvalente

Mardi 6 : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente

Dimanche 18 : Loto de l'association Montcœurbazin

MARS 2024

Samedi 2 et Dimanche 3 : Week-end chorale avec Bulle d'Air

Mardi 5 : Cinéma avec 2 séances, salle polyvalente

Samedi 9 et Dimanche 10 : Concours de danse avec K'Danse

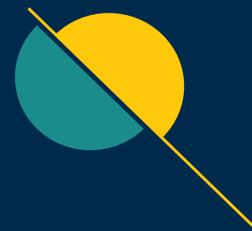
Mardi 12 : Don du sang

Dimanche 17 : Loto de l'association la Joie de Vivre

*Cette programmation est soumise à évolution.
Suivez lesactus de la mairie et des associations
sur internet et les réseaux sociaux.*



AGENDA



© Paul Amouroux

NAISSANCES

GANTOU Alice Célestine Nicole le 16/05/2023 à Montpellier

GAKRELIDZ Sasha Nicolas Julien André le 26/05/2023 à Montpellier

BONNET Mathis le 28/05/2023 à Montbazin

STULLGENS Emma Brigitte Jeanne le 03/06/2023 à Montpellier

FIACK Eden le 20/06/2023 à Sète

BEAUMANN Tessa Lya le 24/06/2023 à Montpellier

ALDEBERT Augustin Antonin Marie le 07/08/2023 à Montpellier

CUMINAL Éléonore Marie Odette le 17/08/2023 à Montpellier

MARTEL MASIERO Raphaël Giovanni Gaspard le 17/08/2023 à Sète

COSTAMAGNA Léa Emilie le 18/08/2023 à Montpellier

NOCETO Giullyana Françoise Charlette le 13/09/2023 à Montpellier

DUPUY Mahé Fabrice Jacques le 09/10/2023 à Montpellier

DUPUY Romy Corinne Véronique le 09/10/2023 à Montpellier

CLAIR Calvin le 14/10/2023 à Montpellier

MARIAGES

MARTEL Camille Laurent Espérit / MASIERO Juliette le 20/05/2023

RAMIS Sébastien Alain Désiré / NITSCH Sophie Karine le 08/07/2023

THIRION Gaëtan Jean Yves Alexandre / BELMONTE Jessica Antoinette le 09/09/2023

NEKOUL Lakhdar / CHÉRUBINI Stéphanie Anne Céline le 21/10/2023

ALCODORI Jonathan Laurent / GRECO Océane Stéphanie le 26/10/2023

DIOP Djibril Cheikh / CARUHEL Laurène Renée Claudine le 03/11/2023



ETAT CIVIL

DECÈS

VALENCA Josée, veuve Artignan le 13/02/2023

ROY Joël Marie le 27/05/2023

BORG Rosalie Marie, épouse FORNES le 14/06/2023

CHERPIN Jean Laurent le 14/08/2023

HAMANT Michel André Marie le 01/09/2023

D'AUTIN Catherine Pierrette, épouse CORNIER le 30/09/2023

DE CHAZELLES Colette Marthe Marie Jeanne, veuve FISHER le 06/10/2023

Tri des déchets

A la demande de la municipalité et dans le cadre de l'amélioration du service rendu, le rythme de collecte des bacs jaunes (ou bleus) « emballages recyclables & papiers » a évolué sur notre commune depuis le 18 septembre. Les emballages et papiers sont dorénavant acheminés et traités au centre de tri de Saint-Thibéry. Doté de 12 séparateurs optiques, il devrait permettre à terme de gérer jusqu'à 30 000 tonnes par an. Les emballages en verre (bouteilles, flacons et autres bocaux en verre) restent uniquement collectés dans les colonnes dédiées en point d'apport volontaire. Concernant les restes alimentaires, n'hésitez pas à contacter Sète agglomération méditerranéenne pour obtenir un composteur de jardin au 04 67 78 55 96.

Les bacs jaunes ou bleus sont désormais collectés 1 fois par semaine (tous les mardis). La collecte des ordures ménagères (bacs marrons) est maintenue tous les jeudis.

La déchèterie, quant à elle, possède de nouveaux horaires depuis le 2 octobre : elle est ouverte du lundi au samedi de 8h15 à 16h00, et le dimanche de 8h30 à 12h00.

Le VERRE, c'est dans les colonnes à VERRE !

LE BAC JAUNE
c'est
CHAQUE SEMAINE !

VALORISONS nos déchets,
on a tous à y **GAGNER !**

Tous les emballages
et papiers se trient !

VIDÉS NON LAVÉS EN VRAC !

Bac cassé
ou trop petit ?

+ INFOS
04 67 78 55 96 / dechets@agglropole.fr

CITEO

Tribune libre

Élus de la majorité municipale

Un mensonge en entraînant un autre, nous nous devons de remettre les pendules à l'heure et de répondre publiquement à la missive de l'opposition distribuée dans certaines boîtes aux lettres du village au cours du premier semestre 2023, et susceptible de jeter un doute sur la gestion de la commune. Comme vous pourrez le constater au centre de cette lettre d'information, notre collectivité est en bonne santé financière et reste bien gérée.

Il est en effet totalement faux d'affirmer qu'un solde créditeur d'un million d'euros présent en début de mandat a été consommé et que nous avons contracté un prêt de 300 000 € !

Au contraire, durant les 3 premières années de mandat, nous avons déjà réalisé 2,45 millions d'euros d'investissements sans recourir au moindre emprunt.

Le conseil a unanimement décidé de souscrire à une réserve de trésorerie de 300 000 € (qui n'a finalement pas été utilisée) afin de palier au décalage dans le temps, de l'encaissement des subventions obtenues pour nos projets réalisés en 2022. Il existe en effet un décalage dans le temps entre le démarrage des travaux d'un projet et le solde de subvention payé par nos partenaires. Constituer une telle réserve est gage de sécurité. Mais pour comprendre cette mécanique due à l'innovation dans le financement extérieur de nos projets, et qui au passage permet de limiter la dette due à l'emprunt, il est nécessaire de se plonger dans la gestion publique et de comprendre la tenue du budget d'une commune. Ce qui ne semble pas avoir été le cas des auteurs de ce tract.

Ceux-ci ont brillé par leur absence lors du conseil municipal du 12 avril (approbation du compte 2022 et du budget 2023) avant de démissionner le mois suivant. Ils ont été depuis remplacés par 3 nouveaux élus.

Élus de l'opposition

Pas de texte proposé par les élus de l'opposition.



Recensement 2024

Cette année, Montbazin réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur.

Si vous ne recevez aucun document d'ici le 3 février 2024, merci de contacter la Mairie de Montbazin au 04.67.78.72.02

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, consultez le site : le-recensement-et-moi.fr



The poster features the French Republic logo and the Insee logo at the top. The central illustration shows a stylized town with various buildings, a sun, and people engaged in activities like cycling and walking. The text is in French and provides information about the census process and online options.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Insee
en partenariat
avec votre commune

Recensement de la population 2024

C'est utile pour vivre aujourd'hui et construire demain !

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

C'est encore plus simple sur Internet !

Une notice internet contenant vos codes de connexion vous sera remise par votre mairie pour vous recenser en ligne à compter du 18 janvier 2024.

C'est sûr !

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

Pour en savoir plus

le-recensement-et-moi.fr ou renseignez-vous auprès de votre mairie.

⚠ Le recensement de la population est gratuit !

PARTEDES PRIÉANTES